

RAPPORT N° 341 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 25 JUIN 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 18 au 25 juin 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi les cas de deux (2) personnes grièvement blessées par un policier en mairie de Bujumbura.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la matinée de mercredi 22 juin 2022 vers 8 heures, un policier connu sous le nom d'Emmanuel Nyandwi, en fonction au commissariat municipal de Bujumbura, a tué par balles tirées à bout portant André SIBOMANA, 47 ans, un conducteur automobile qui faisait la queue pour le carburant à une station de pompe à essence située sur le boulevard de l'UPRONA, au centre-ville de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, alors que le conducteur de la voiture de type Probox était à quelques mètres de la station-service, le policier Emmanuel Nyandwi, qui monte la garde à une microfinance Hauge Family Umuryango proche de la station-service à laquelle il voulait s'approvisionner en carburant, lui a demandé un pot de vin pour garer sa voiture à cet endroit, mais le chauffeur a refusé la proposition. C'est ainsi que le policier, natif de la colline, commune et province de Bubanza, lui a ordonné de déplacer sa voiture alors qu'elle ne pouvait pas avancer, étant sur une longue file serrée. Aussitôt, il a commencé à gifler le conducteur et quand il est sorti du véhicule pour discuter avec ce policier, celui-ci lui a tiré dessus sans aucune autre forme de procès et il est tombé raide mort.

Les mêmes sources révèlent qu'après coup le policier a tenté de s'échapper, laissant son béret sur place, mais qu'il a été par la suite arrêté pour une enquête judiciaire.

SOS-Torture Burundi regrette que la vie des citoyens innocents continue d'être fauchée sous les tirs de certains policiers qui se croient tout permis à cause d'une impunité qui entoure la commission des crimes qui leur sont imputables. Elle demande à l'autorité judiciaire de sévir contre les bavures des policiers délinquants afin de protéger la population sans distinction.

- Dans la petite matinée de jeudi 23 juin 2022 vers 5 heures, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert au chef-lieu de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps était plongé dans une de sang encore frais et cela suggère qu'il a été tué à coups de gourdins. Les auteurs et les circonstances du crime n'ont pas été identifiés.

- En date du 23 juin 2022, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé allongé dans un gisement de minerais sur la colline de Gisaba, zone de Buhindo, commune de Murwi, en province de Cibitoke.

Selon des sources locales, la victime avait été aperçue pour la dernière fois dans une buvette de la localité en train de partager un verre avec un groupe d'individus de la même localité.

SOS Torture Burundi déplore le non-respect du droit à la vie devenu coutume et un échec cuisant de l'Etat de protéger les citoyens.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de dimanche 19 juin 2022 vers 23 heures, un policier du poste de police de la zone de Kinindo en commune de Muha, au sud de la ville de Bujumbura (ouest du Burundi), a tiré et blessé par balles deux personnes dans un bar communément « Chez Musitanteri » situé dans le quartier de Kibenga.

Selon des témoins, le policier qui se trouvait dans ce bar a demandé à l'une des victimes de lui avancer de l'argent pour s'offrir un verre de bière, ce que la victime a refusé. C'est ainsi que le policier a tiré à bout portant, blessant la victime au niveau de l'abdomen et un autre jeune homme qui a tenté d'intervenir au bras.

Les mêmes sources ont précisé que les deux blessés ont été évacués à une structure de soins de la localité où ils reçoivent des soins.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE